

Bureau International Catholique de l'Enfance

Rapport financier Exercice clos le 31 décembre 2019

Préambule

Le résultat du BICE pour l'exercice 2019 ressort en excédent de 49 K€ contre un excédent de 370 K€ en 2018.

Ces dernières années avaient été marquées par des niveaux exceptionnels de legs et donations (605 K€ en 2018), qui ont permis de consolider les fonds propres de l'association, assurant ainsi la continuité et le développement de son action. En 2019 le montant des legs est revenu à un niveau beaucoup plus faible : 148 K€

Hors ces recettes exceptionnelles dont la pérennité est ainsi incertaine, les résultats auraient été déficitaires de 99 K€ en 2019 contre 235 K€ en 2018, montrant ainsi la fragilité de l'équilibre financier du BICE qui, à ce jour, est toutefois satisfaisant mais dépend très largement de ces legs et donations.

La reprise du financement de notre principal programme après une année de report a permis de revenir à un niveau de subventions reçues de 952 K€ contre 270 K€ en 2018, et donc des versements à nos partenaires, impactant sensiblement le ratio missions sociales/ressources, qui s'est nettement amélioré en 2019.

I. Le compte d'emploi des ressources

Les ressources : 3.734 K€ (*y compris le report des ressources antérieures*)

Les produits de la générosité du public : 2.314 K€

La collecte auprès du public, y compris les dons affectés, est en diminution de 2% à 2.166 K€.

Les legs et donations représentent un montant sensiblement moindre que les années précédentes 148 K€. Le maintien à un niveau élevé des legs et donations, dont le coût de collecte est marginal, reste pour le BICE un enjeu essentiel.

Les autres fonds collectés : 1.387 K€ (y compris le report des ressources)

Les fonds recueillis auprès d'organismes publics et d'institutions et fondations diverses pour le financement de projets spécifiques représentent 946 K€, auxquels s'ajoutent 441 K€ reçus les années précédentes (report des ressources).

En effet la reprise du financement de notre principal programme après une année de report a permis de revenir à un niveau comparable aux années antérieures et donc de reprendre les versements à nos partenaires, impactant sensiblement le ratio missions sociales/ressources, qui s'est nettement amélioré en 2019.

Les autres produits : 33 K€

Les autres produits comprennent essentiellement les cotisations des membres et les subventions pour le festival de films sur l'enfance.

Les emplois : 3.685K€ (y compris les engagements restant à réaliser)

Les missions sociales : 2.524 K€ (y compris les engagements restant à réaliser)

Le coût des missions sociales (qui comprennent 648 K€ d'engagements restant à réaliser) est constitué par :

- Les programmes sur le terrain,
- Le coût des autres missions sociales (recherche, actions de sensibilisation, de formation et de promotion des politiques de l'enfance, animation du réseau des membres et partenaires de terrain).

Les frais de recherche de fonds : 834 K€

Ces frais sont en diminution par rapport à l'an dernier. Le renouvellement de notre fichier de donateurs par des actions de prospection (principalement par mailings papier, mais également par des opérations téléphoniques ciblées) continue de représenter un coût élevé, mais indispensable si nous voulons espérer voir notre collecte auprès de nos donateurs fidèles retrouver le niveau nécessaire au financement de nos actions.

Les frais de fonctionnement et autres charges : 326 K€

- Frais de communication : 122 K€, en légère diminution
- Autres charges : 205 K€. Il s'agit des frais de gestion financière, administrative et statutaire et des coûts du Secrétariat Général.

II. Le compte de résultat

Le compte de résultat ne diffère du compte d'emploi des ressources que par la présentation des frais par nature et non par objet de ces frais. Le résultat net est donc identique à celui qui apparaît au CER.

III. Le bilan

Les comptes de bilan n'appellent que peu de commentaires :

- Les fonds dédiés représentent 767 K€ contre 542, traduisant la reprise des financements reçus des bailleurs de fonds pour les projets.
- Les autres créances sont de 11 K€
- La trésorerie, y compris les dons 2019 encaissés en 2020, s'élève à 3.679 K€. Déduction faite des fonds dédiés, elle s'élève à 2.912K€ (contre 2.866 au 31/12/2018)
- Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres du Bice s'élèvent à 2.698 K€ contre 2.649 K€ au 31/12/2018.
Ce niveau de fonds propres représente environ 13 mois de frais de fonctionnement internes (salaires et frais généraux).

Perspectives 2020

Les conséquences de la pandémie Covid 19 sont, à ce jour, difficilement mesurables.

Le BICE a mis en place le télétravail pour l'ensemble de son personnel dès le 16 mars, et n'a pas à ce stade eu recours au chômage partiel. Un certain nombre d'activités prévues dans le cadre des projets ont été réorientées, en accord avec les bailleurs, pour répondre aux effets de la pandémie sur le terrain. D'autres ont été, au moins temporairement, reportées.

Il y a bien entendu une forte pression, non mesurable à ce jour, sur les ressources issues de la générosité de nos donateurs et la collecte de l'exercice 2020 devrait être en baisse sensible, sans que les actions du BICE et de ses partenaires locaux auprès des enfants en soient réduites pour autant.

De ce fait l'exercice 2020 devrait être nettement déficitaire et nécessitera une vigilance accrue de ses prévisions budgétaires 2020-2021 et, si nécessaire, une révision de son plan d'action-plan stratégique en conséquence.

Néanmoins la trésorerie actuelle, acquise grâce à un niveau élevé de legs au cours des années antérieures permet d'affronter avec une certaine sérénité la crise liée à cette pandémie : en effet la trésorerie propre de 2,9 M € est largement supérieure à une année de frais de fonctionnement, et la poursuite de l'activité en 2020 est donc assurée.

Toutefois l'importance des legs reçus au cours de ces dernières années a masqué la baisse continue des dons. Le montant bien moins élevé en 2019 des legs reçus montre la dépendance du BICE vis-à-vis de ces ressources par essence exceptionnelles.

Il est donc indispensable de maintenir les importants efforts de recrutement de nouveaux donateurs et d'accès à de grands donateurs, indispensables au développement du BICE.

Des efforts doivent également être poursuivis auprès des bailleurs de fonds publics et privés : certains diminuent leur contribution ou même, après plusieurs années de soutien, ne la renouvellent plus. Il faut donc intensifier l'action auprès des bailleurs actuels et l'ouvrir davantage vers de nouveaux, anglophones et hispaniques notamment, pour maintenir un niveau de programmes et projets compatible avec les ambitions du BICE en matière de défense des droits de l'enfance.

Paris le 19 mai 2020

La Trésorière

Marie Henriette Joud

Le Directeur Financier

Christian de Chastellux